

Chapitre 1 – Arbitrage de l'épreuve

Les épreuves sont organisées suivant les règles de la Fédération Tahitienne de Triathlon en vigueur. L'arbitrage est placé sous la responsabilité de l'arbitre principal et des arbitres assesseurs sous l'égide la réglementation sportive de la FTTRI ([cliquez ici pour la lire](#))

Quelques règles importantes de la FTTRI, applicables sur les épreuves :

- Le port du casque à coque dure (norme CE) est obligatoire sur la partie cycliste,
- Les dossards seront positionnés par 3 points, devant en course à pied et derrière en vélo,
- Le drafting (aspiration à vélo) est autorisé sur l'épreuve du triathlon format XS et S
- Les prolongateurs ne doivent pas dépasser la ligne créée par les points avant des leviers de freins.
- **Nous vous invitons à lire toute la réglementation sportive en vigueur [cliquez ici pour la lire](#)**

Chapitre 2 – Dispositions Générales

Article 2-1 :

- Le « Triathlon de Punaauia » est organisé par le club de l'AS Tamarii Punaruu sous l'égide de la Fédération Tahitienne de Triathlon, le **dimanche 15 mai 2022** au parc Vairai à Punaauia.
- Les épreuves proposées seront ouverts aux licencié(e)s des clubs de la FTTRI et aux non-licencié(e)s s'acquittant d'une licence journalière.

Article 2-2 : Les organisateurs et/ou la FTTRI se réservent le droit de modifier le parcours si des circonstances imprévues les y contraignent..

Article 2-3 : Les épreuves des épreuves

Ouvert aux licencié(e)s et non-licencié(e)s* :

- Cross-Triathlon 6-8 ans-> 50m de natation, 1km de vélo, 0,5km de course à pied
- Cross-Triathlon 9-11 ans/12 ans** -> 100m de natation, 2km de vélo, 1km de course à pied
- Triathlon format XS -> 400m de natation, 10km de vélo, 2,5km de course à pied
- Triathlon format S -> 750m de natation, 20km de vélo, 5km de course à pied
- Duathlon format S -> 2,5km de course à pied, 20km de vélo, 5km de course à pied

* Un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives est obligatoire pour les non-licencié(e)s, conformément à l'Arrêté n° 200 CM du 15 février 2018. La durée de validité du certificat est de 3 ans à compter de la date où il a été établi (auto-questionnaire à déclarer chaque année via l'arrêté) pour les personnes de moins de 50 ans et de 1 an pour les personnes de plus de 50 ans.

- [Cliquez ici pour télécharger le certificat médical type conformément à l'arrêté](#)

- [Cliquez ici pour télécharger l'auto-questionnaire de renouvellement de votre certificat conformément à l'arrêté.](#)

** La catégorie benjamin peut participer à la course 9-11 ans mais ne pourra pas prétendre à un podium sur cette épreuve (point n° 2.11.1.2 de la réglementation fédérale concernant le cahier des charges des compétitions fédérales).

Article 2-4 : La possession d'un **certificat médical (moins d'un an)** de non contre-indication à la discipline **en compétition est obligatoire** pour les personnes n'ayant pas de licence fédérale « compétition »

Chapitre 3 – Programme

Le dimanche 15 mai 2022 :

A parti de 6h30 : Retrait des dossards pour toutes les épreuves (*fermeture des retraits des dossards 30 minutes avant chaque départ d'une épreuve*)

6h45 : Ouverture du parc à vélo pour les épreuves S et XS

7h30 : Fermeture du parc à vélo de les épreuve S

7h40 : Briefing du triathlon S

7h45 : Echauffement triathlon S

8h00 : Départ du triathlon S et du Duathlon S

9h00 : Fermeture du parc à vélo de l'épreuve XS

9h10 : Briefing du triathlon XS

9h15 : Echauffement du triathlon XS

9h30 : Départ du triathlon XS

10h15 : Ouverture du parc à vélo des épreuves 6/8 ans et 9/11ans + 12 ans*

10h45 : Fermeture du parc à vélo des épreuves 6/8 ans et 9/11ans + 12 ans*

11h00 : Départ du cross triathlon 6/8ans

11h15 : Départ du cross triathlon 9/11ans + 12 ans*

11h45 : Remise des récompenses pour toutes les épreuves

Chapitre 4 - Inscriptions

Pour l'ensemble des épreuves, les licencié(e)s et non-licencié(e)s peuvent s'inscrire individuellement ou par l'intermédiaire de leur club via le site internet de la fédération tahitienne de triathlon : www.tahititriathlon.pf.

- Le jour de la compétition les inscriptions non-payées ne seront pas pris en compte.
- Remboursement à 100 % sous justificatif écrit par une personne compétente 48 heures avant la compétition fédérale.
- Possibilité de règlement par carte bancaire (via l'inscription en ligne) ou par chèque à déposer au plus tard le 13/05/2022 à 8h00 (heure de Tahiti) au siège de la FTTri.
- Les droits d'engagements augmenteront automatique le 08/05/2022 à 23h59 (heure de Tahiti).
- Les inscriptions seront clôturées le 13/05/2022 à 8h00 (heure de Tahiti).

Tarifs des engagements pour les licencié(e)s de la F.T.TRI :

Courses	Droit d'engagement dès l'ouverture des inscriptions	Droit d'engagement entre (J-7 à J-2 de l'évènement)	Engagement le jour de la compétition
Cross triathlon 6-8 ans	200 xpf	500 xpf	Pas d'engagement le jour de la compétition
Cross triathlon 9-11/12 ans*			
Triathlon XS	1500 xpf	2500 xpf	
Triathlon S	3000 xpf	4000 xpf	
Duathlon S			

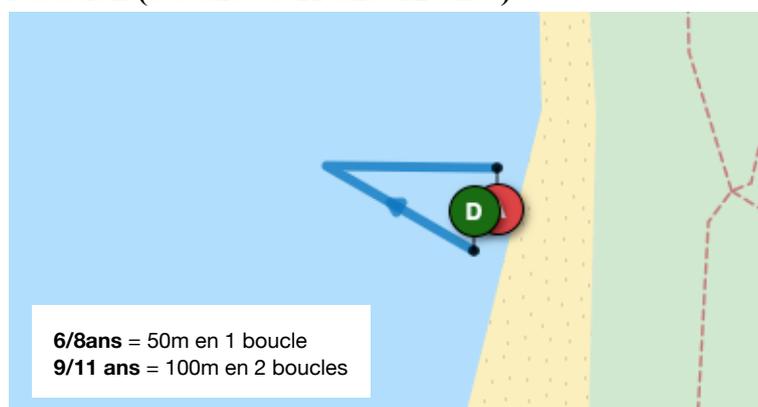
Tarifs des engagements pour les non-licencié(e)s :

Toutes personnes non titulaires d'une licence triathlon « compétition » doivent obligatoirement s'acquitter d'une « licence journalière » (point n°4.3.7 de la réglementation fédérale 2022) et présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique d'une activité sportive comme le stipule l'article 3-3 de ce règlement.

Courses	Droit d'engagement dès l'ouverture des inscriptions		Droit d'engagement entre (J-7 à J-2 de l'évènement)		Engagement le jour de la compétition
Cross triathlon 6-8 ans	200 xpf	+250xpf de licence journée	500 xpf	+250xpf de licence journée	Pas d'engagement le jour de la compétition
Cross triathlon 9-11/12 ans*					
Triathlon XS	1500 xpf	+1000xpf de licence journée	2500 xpf	+1000xpf de licence journée	
Triathlon S	3000 xpf		4000xpf		
Duathlon S					

Chapitre 6 - Parcours des épreuves jeunes

Natation (6/8 ans - 9/11 ans+12 ans*)

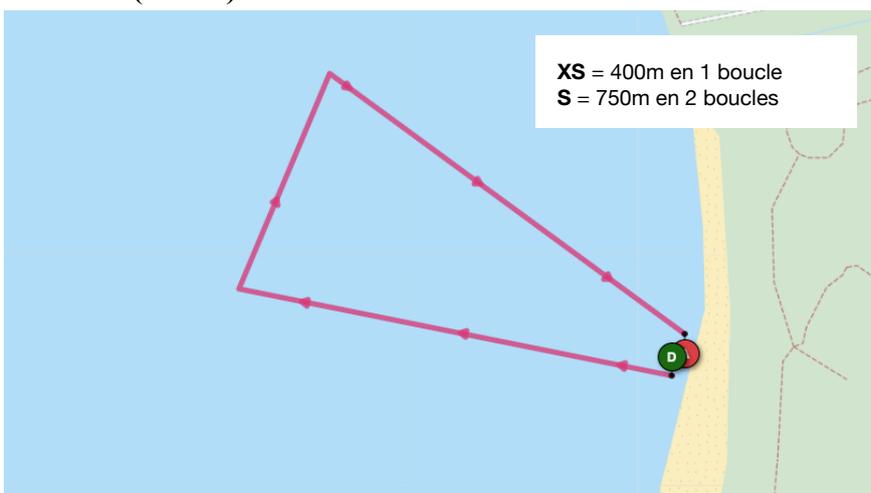


VTT & COURSE A PIED (6/8 ans - 9/11 ans+12 ans*)

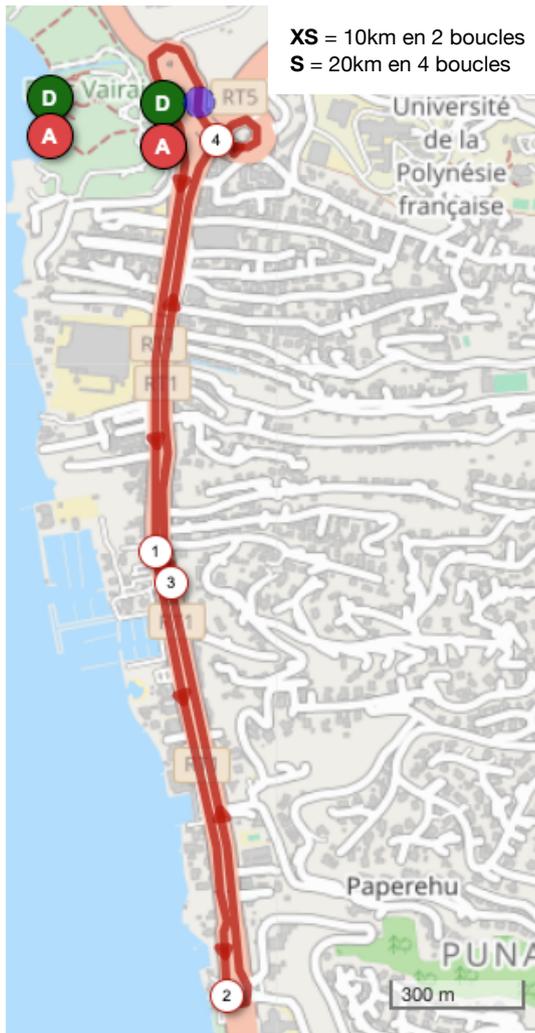


Chapitre 6 - Parcours des épreuves adultes

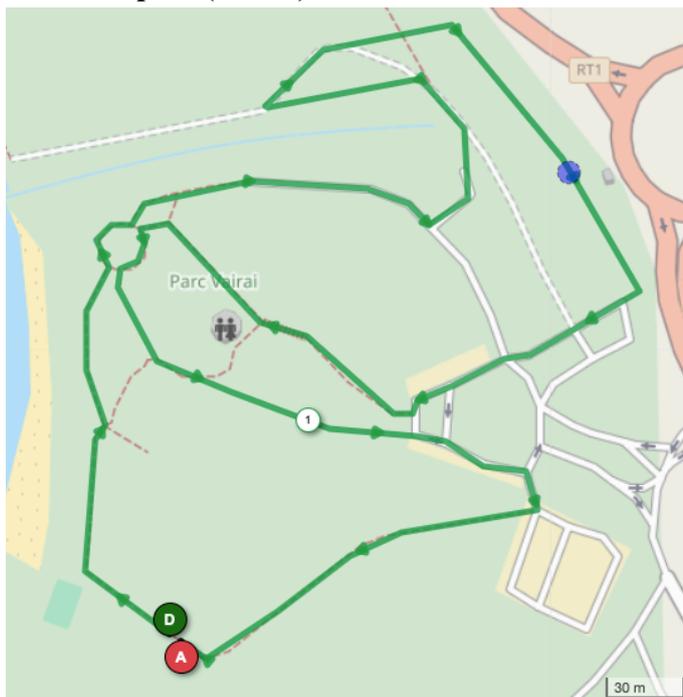
Natation (XS / S)



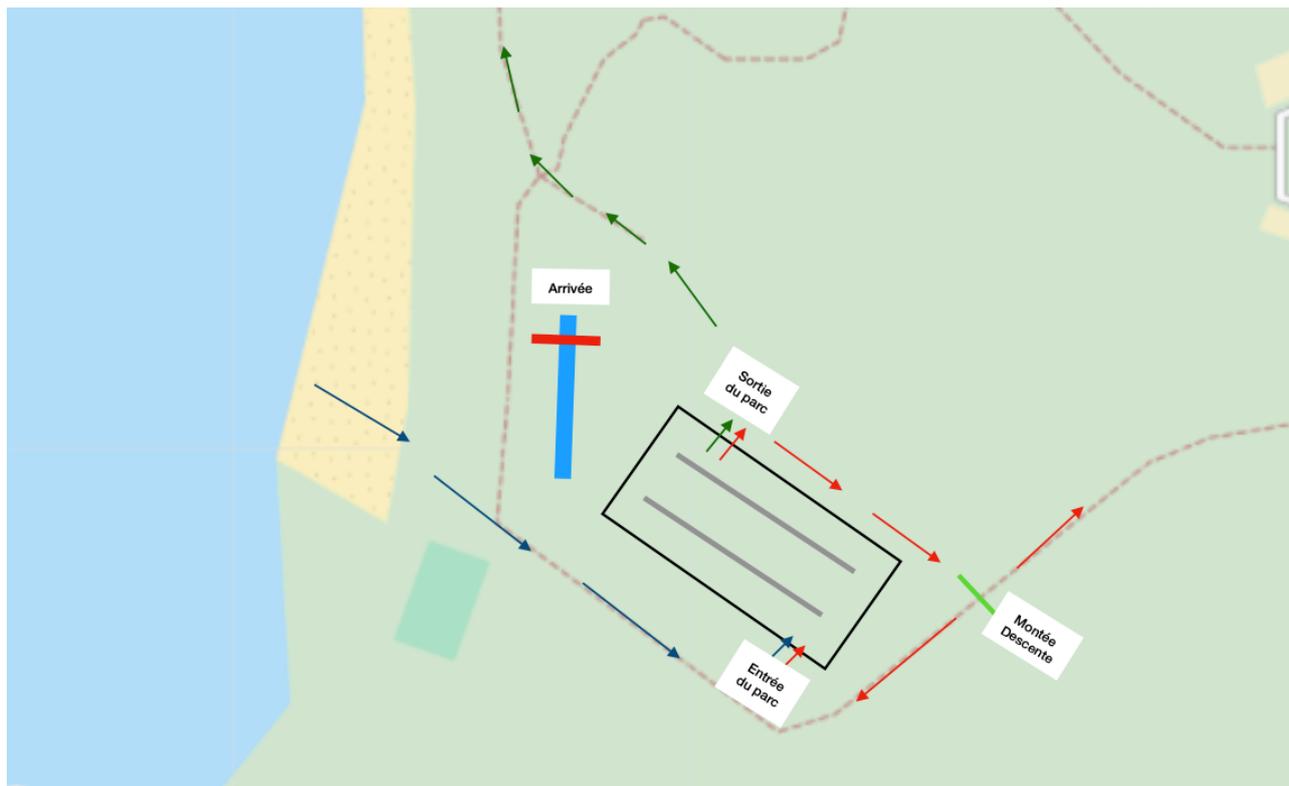
Vélo (XS / S)



Course à pied (XS / S)



Parc à vélo & site de course



Chapitre 8 - Classement et récompenses

Courses	Podiums	
Cross Triathlon 6-8 ans	Scratch filles	Scratch garçons
Cross Triathlon 9-11 ans	Scratch filles	Scratch garçons
Triathlon XS	Scratch femmes	Scratch hommes
	Podium catégorie benjamine	Podium catégorie benjamin
Triathlon S	Scratch femmes	Scratch hommes
	Catégorie sénior	Catégorie sénior
	Catégorie master	Catégorie master
Duathlon S	Scratch femmes	Scratch hommes

Chapitre 9 - Responsabilité

Les triathlètes acceptent lors de leur inscription les dispositions du présent règlement. La manifestation est placée sous la responsabilité du club organisateur et de la commune sous l'égide de la FTTRi. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de non-respect des clauses du présent règlement, de vols ou pertes de biens.

Chapitre 10 - Environnement

Chaque concurrent s'engage à respecter l'environnement et à ne jeter aucun déchet sur le site, des poubelles sont mises à disposition. Le non-respect pourra entraîner une sanction voire la disqualification du concurrent.

Chapitre 11 - Droit à l'image

Le concurrent accepte à utiliser les photos et vidéos (pouvant inclure son nom et prénom, ses propos et sa représentation) prises durant toute la durée de la compétition fédérale. Le cas échéant, le concurrent peut refuser le droit à l'image en envoyant un courrier officiel adressé au président de la FTTRI avant la date de la compétition fédérale.